



Le Tilleul

un espace intergénérationnel

Meinier



L'âge sans frontière

Le nouveau poumon du village et de ses hameaux consiste à offrir une structure d'habitat permettant aux personnes âgées, aux familles et aux jeunes de rester sur le territoire de la commune grâce à un espace adapté. Partant de ce principe, le nouveau quartier du Tilleul offre plusieurs avantages:

- il favorise les échanges intergénérationnels
- il améliore la qualité de vie
- il encourage la mobilité

Ancré fermement sur les valeurs que la commune souhaite promouvoir, l'ensemble architectural est composé de petits immeubles locatifs à loyer mixte et d'un bâtiment collectif réunissant un restaurant, une crèche, un jardin d'enfant, une ludothèque, un local pour les Aînés, un local pour le parascolaire, un espace santé-social ainsi que des petits commerces. Le tout s'organise autour d'un parc, rythmé d'aires de

détente et de jeux, favorisant la mobilité et le développement des liens entre les habitants du quartier et le reste du village.

Cette belle réalisation témoigne du dynamisme de notre commune et de la cohésion de sa population. C'est un signe encourageant pour l'avenir et je suis persuadé que les habitants et les élus continueront de faire croître ce beau Tilleul.

Marc Michela

HISTORIQUE

20 ans, le temps d'une génération

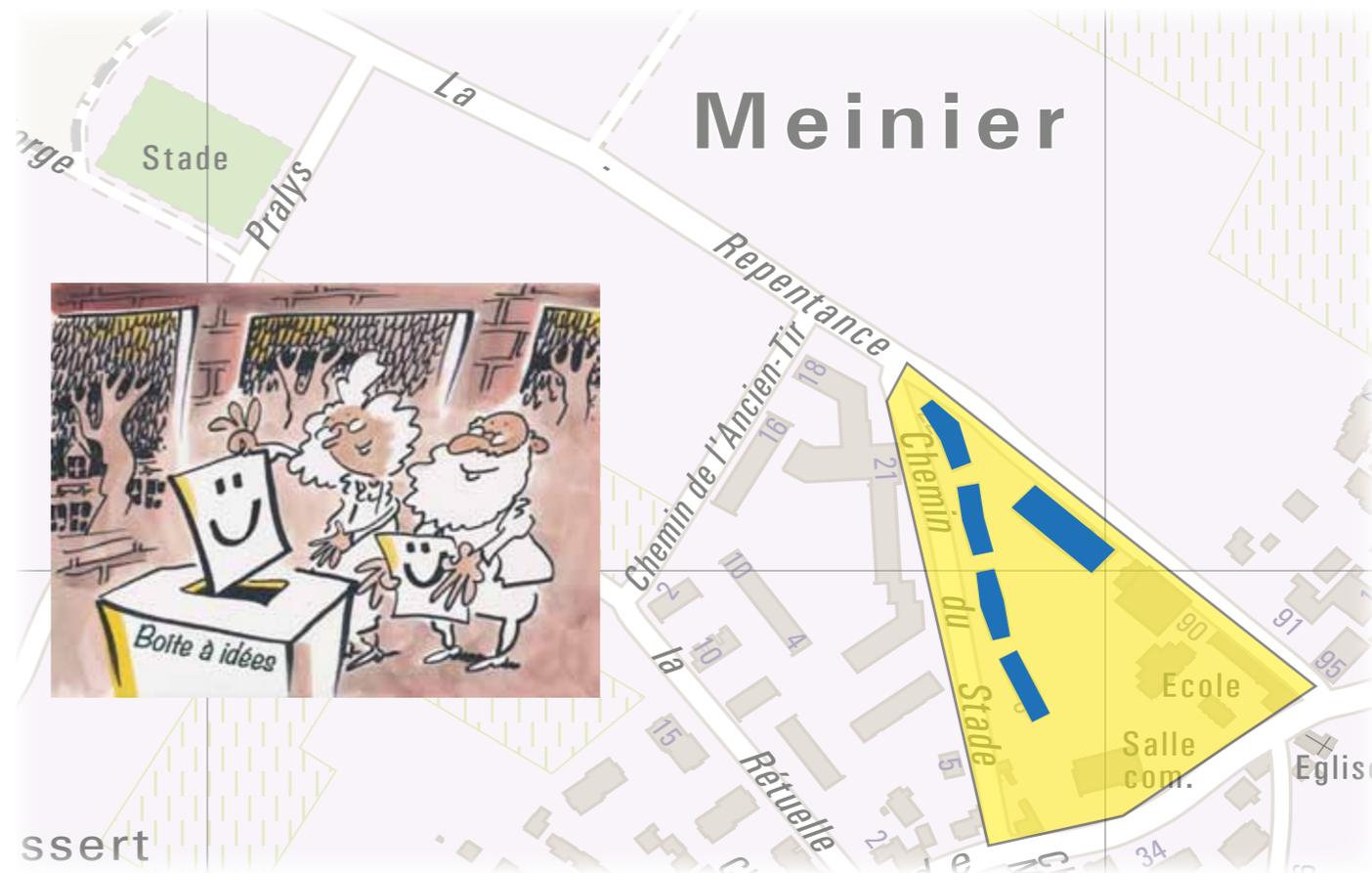
C'est en 1991 que germent les premières graines de cette ambitieuse vision sous l'impulsion d'un travail de diplôme de deux infirmières dirigées par le professeur André Rougemont, directeur de l'Institut de médecine sociale et préventive (l'IMSP). Il aura donc fallu un peu plus de 20 ans, le temps d'une génération, pour que le projet d'un centre de village intergénérationnel à Meinier se concrétise.

L'étude initiale portait sur la perception des critères de santé des habitants de Meinier et démontrait que les préoccupations de la population étaient étroitement liées d'une part à l'intégration des jeunes dans la société et de leur difficulté à trouver des logements abordables, d'autre part aux problèmes socio-économiques des personnes âgées devant s'installer en maison de retraite faute de moyens financiers.

Au début des années 2000, un nouvel exécutif prend ses fonctions et le maire reçoit une pétition de meinites réclamant la construction d'un EMS sur une

propriété acquise par la commune quelques années auparavant. Il est alors décidé d'entreprendre, avec la collaboration de l'IMSP, l'enquête visant à confirmer les conclusions de la première étude et mesurer la faisabilité d'un tel projet. Un groupe de réflexion composé d'architectes, de médecins, de sociologues et d'élus fut constitué et le résultat de leur travail transmis à la population meinite par le biais de la feuille d'information titrée « Le Tilleul ».

Au fil des ans, des rencontres organisées avec les autorités communales et la population, renforcèrent l'idée d'une vision de la santé comme programme de vie à Meinier et la volonté exprimée, toutes générations confondues, de conserver des attaches avec le village. Le projet de centre de village intergénérationnel était né et on opta définitivement pour le symbole du Tilleul. Connu pour sa longévité et ses feuilles en forme de cœur, il est aussi appelé « arbre du bonheur ».



Le Tilleul, un projet répondant aux besoins de la population

DU PROJET AU CONCRET

1991

La population ayant exprimé le besoin de permettre aux personnes âgées de rester en plus grand nombre et plus longtemps à leur domicile, les autorités de la commune de Meinier ont choisi de privilégier l'étude d'un projet couvrant l'ensemble des classes d'âge de ses habitants.

2003

Des projets d'aménagements extérieurs réalisés par des étudiants de l'Institut d'Architecture de Genève sont présentés lors d'une exposition organisée en mars. Elle permettra de poursuivre le dialogue avec la population tout en présentant le chemin parcouru.

2005

Un concours d'architecture est ouvert pour la construction d'un lieu de vie intergénérationnel comprenant des immeubles d'habitation et des équipements socio-culturels.

2006

Le projet du bureau d'architectes DAR d'Ecublens est désigné comme lauréat du concours.

2006 - 2007

Un crédit d'étude de 1Mio est voté en octobre 2006 par le conseil municipal.

Le conseil municipal vote à l'unanimité le crédit de construction estimé à 40 mio en date du 11 novembre 2009, et le législatif dépose la demande de déclassement de la zone des futures constructions.

Pour la petite histoire, la parcelle agricole du futur centre du village avait été transmise à la commune 50 ans plus tôt par feu Monsieur Marcel Desbiolles, pour permettre la création de deux classes d'école, d'une salle communale et d'un terrain de football pour l'US Meinier. Il était précisé alors que si le terrain de sport venait à disparaître, la parcelle devait être affectée à une utilisation publique. Cette clause étant parfaitement respectée et cohérente avec le projet du nouveau centre du village, elle facilitera le déclassement de ladite parcelle.

Une attente active

Jusqu'en 2009, des soirées communales seront organisées avec la population afin de présenter:

- le plan directeur communal qui, dans les objectifs d'aménagement du territoire de la commune, comprenait le déplacement du terrain de football ainsi que la réalisation du nouveau centre sportif de Rouelbeau.
- Le projet retenu par le concours d'architecture.
- Les projets et expériences similaires réalisées dans d'autres communes/cantons.

Le dialogue ainsi instauré se prolongera dans la phase concrète de réalisation du projet et sera ponctué par la visite finale du chantier par les futurs habitants.



DE LA VISION À LA PIERRE



C'est en automne 2009 que les travaux débutent par le démontage des mâts de l'ancien terrain de football. Suivent le désamiantage puis la démolition de la buvette et des vestiaires.

En mai 2010 a lieu la pose de la première pierre dans la plus pure tradition. Une caissette est bétonnée dans un des piliers du futur parking. Elle contient: un exemplaire de la Tribune de Genève du jour, un texte expliquant le projet ainsi que des pièces de monnaie. La population fut conviée à cet événement de même que les élus communaux et cantonaux, les membres du groupe de réflexion, et les mandataires en charge du projet. C'est à cette période que Monsieur Pierre-François Unger, conseiller

d'Etat en charge du département de la santé, mettra l'exécutif de Meinier en contact avec la FSASD (Fédération d'aide et de soins à domicile devenue IMAD - Institution genevoise de maintien à domicile le 1er janvier 2013) afin d'envisager d'implanter une antenne de cette institution dans le bâtiment collectif. Se faisant un point d'honneur d'entretenir avec ses habitants une grande transparence sur le projet, la Mairie de Meinier, impliquera dans les différentes

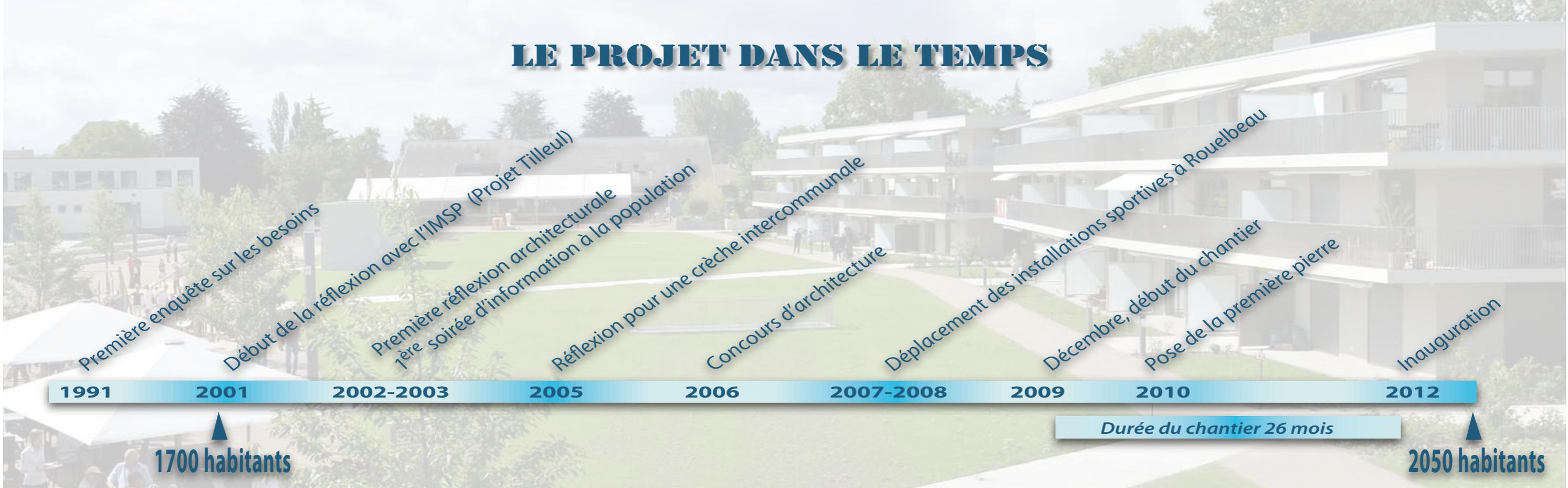
phases de la réalisation concrète du nouveau quartier: les écoliers, le Conseil municipal et les futurs locataires des logements.



Le samedi 9 juin 2012, l'ensemble de la population est convié à l'inauguration du nouveau quartier du Tilleul



LE PROJET DANS LE TEMPS



LES CHOIX ÉNERGÉTIQUES

Trois sources pour l'énergie



Panneaux solaires



Pellets de bois

Un projet intergénérationnel, soucieux du bien-être de la population, devait aussi intégrer une gestion écologique des sources d'énergie, c'est pourquoi l'ensemble des constructions répond au label Minergie. Ce standard a pour objectif d'encourager les propriétaires, architectes et promoteurs à réaliser des constructions conformes aux exigences d'un développement durable. La chaufferie du quartier du Tilleul utilise trois sources d'énergie distinctes: le bois (pellets), le gaz, le solaire.

La chaudière à bois d'une puissance de 240KW assure le 75 % des besoins en chaleur, elle est complétée par une chaudière à gaz qui assure le complément nécessaire en hiver. Les panneaux solaires sont actifs tout au long de l'année et sont essentiellement destinés à l'appoint nécessaire à la production d'eau chaude pour le sanitaire. Ils viennent aussi en appoint à l'eau de chauffage dès que la température d'eau du solaire est plus élevée que l'eau de retour de l'installation de chaleur. Les autres bâtiments communaux (école, salle de gymnastique, centre de rencontre de La Rampe et salle communale) ont été raccordés à la chaufferie du nouveau centre, permettant ainsi de réduire au maximum les émissions polluantes.

INFRASTRUCTURES ET AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

Habitat

L'orientation des logements traversants permet de bénéficier des lumières du levant et du couchant. Cuisines et séjours sont réunis dans un espace unique pour profiter de cette double orientation. Les logements des premier et deuxième étages bénéficient de balcons généreusement dimensionnés. Les appartements en attiques sont prolongés par de grandes terrasses et les appartements du rez se voient dotés d'un petit espace jardin. Les larges entrées de lumière naturelle et les prolongements extérieurs concourent à offrir une meilleure qualité de vie aux habitants. Le dimensionnement des espaces d'habitation répond

à la loi genevoise sur le logement et aux exigences de l'OLO (Office du logement). Les circulations et les espaces sanitaires (WC, douches et bains) ont été dimensionnés de manière à pouvoir faciliter l'accessibilité des appartements à une personne en chaise roulante. Dans ce même souci de mobilité des personnes, tous les seuils ont été supprimés. D'autres améliorations ont été apportées telles de l'automatisation des stores et le dimensionnement des ascenseurs qui permettent le transport de personnes en fauteuil ou en civière.



Sur les 450 inscriptions reçues à la Mairie, une première sélection de 280 candidatures a été réalisée selon les critères relatifs à l'attachement à Meinier. Une seconde sélection, imposée par la loi cantonale sur les logements, a pris en compte les critères liés aux revenus et aux types d'appartements proposés. Enfin, l'office cantonal du logement a finalisé la liste en validant la proportion entre logements subventionnés et loyers libres.



Le bâtiment collectif

A l'image d'un bâtiment vecteur d'échanges et de transparence, ses murs sont ponctués de nombreuses fenêtres de taille variées disposées à des hauteurs différentes pour permettre une visibilité optimale aux utilisateurs de tous âges. Faisant face aux immeubles de logements, il se compose de deux niveaux dont les distributions sont traversantes. Deux patios, baignés par la lumière naturelle, favorisent les liens visuels entre les différents espaces de vie. On peut y accéder depuis la route de la Repentance mais aussi depuis le parc. Il abrite différentes affectations organisées en fonction des nécessités de chacune d'entre elles.



L'espace santé-social

Situé dans l'entrée principale du bâtiment et organisé autour d'une réception ouverte sur le hall de passage du public, il est constitué du bureau de l'animatrice sociale, d'un bureau occupé par l'IMAD et d'une salle de consultation commune pouvant être mise à disposition d'autres partenaires sociaux désignés par la commune (physiothérapeute, infirmière, psychologue, etc).

Le restaurant Le Tilleul

Doté d'une grande terrasse donnant sur le parc, on le trouve au cœur du bâtiment collectif. Un bar et un espace lounge confortable complètent les espaces d'accueil et la salle de restaurant. Une salle polyvalente, utilisée comme restaurant scolaire à midi,



permet aussi d'organiser des banquets et autres événements privés. En plus de sa vocation publique, le restaurant prépare les repas pour le parascolaire et la petite enfance. Il fournit aussi des repas à l'emporter permettant aux personnes à mobilité réduite d'accéder à son offre culinaire.



Les salons de coiffure et d'esthétique

Situées à côté du restaurant, ces arcades commerciales sont aussi des lieux où la population a plaisir à se rencontrer et à échanger.



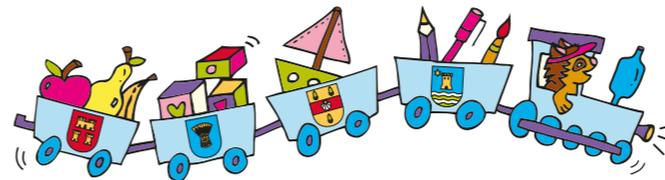
Les espaces de loisirs

A l'autre extrémité du bâtiment, deux grandes salles sont dévolues aux activités du club des aînés et du parasolaire. Une paroi mobile sépare ces deux espaces, permettant des activités communes. La salle parasolaire est orientée côté parc pour faciliter la

venue en toute sécurité des enfants arrivant de l'école. Le premier étage qui est dédié aux enfants comprend la crèche intercommunale, le jardin d'enfants communal et la ludothèque. On y trouve aussi des salles de vie, des chambres de repos et des lieux de service, organisés en fonction des âges. Une petite salle de restauration ainsi qu'une salle de motricité et de peinture sont à la disposition des plus jeunes.



La crèche des Loupiots du Chambet



Répondant à une enquête menée en 2005 auprès des parents de la région rive gauche, l'étude a révélé la nécessité de construire des places de crèche pour l'accueil des enfants de 4 mois à 4 ans. Les Autorités des quatre communes de Gy, Jussy, Presinge et Meinier se sont associées et ont constitué un groupement intercommunal permettant de répartir, selon des critères précis, les 38 places d'accueil de la nouvelle crèche de Meinier.



La ludothèque

Disposée dans un grand espace unique et dégagé, elle s'ouvre sur la campagne et se trouve en relation visuelle avec la crèche. Son implantation a été établie en fonction des facilités d'accès pour les Aînés et les enfants. Des zones distinctes sont affectées au jeu et au prêt. Jeunes et seniors y sont les bienvenus.



Parking du Chat

Reliant en sous-sol les bâtiments de logements, le bâtiment collectif et le parc, le parking sous-terrain compte 154 places dont certaines sont mises en location à l'année.

Ses deux rampes d'accès permettent de soulager le flux de véhicules dans le village et il peut être rendu en accès libre à l'occasion de manifestations villageoises. Son nom fait référence au titre attribué au projet présenté par le bureau d'architectes DAR de Lausanne, éponyme du film « Chacun cherche son chat », qui conte l'histoire de jeunes habitants d'un quartier populaire parisien se mobilisant pour retrouver le chat perdu d'une personne âgée.



Aménagements extérieurs

L'allée de chênes du chemin du Stade, qui marque une frontière végétale entre le nouveau et l'ancien patrimoine bâti, a fait l'objet d'une attention toute particulière pendant les travaux de terrassement pour garantir la pérennité des arbres centenaires qui la constituent. Le parc public est le poumon vert du centre du village. Un réseau de cheminements établit des liens entre les bâtiments d'habitation, le bâtiment collectif, l'école et la salle communale.

Insérés dans ce réseau, des espaces de jeux pour les enfants, un terrain de pétanque, un jeu d'échecs géant et des zones ombragées ont été pensés pour favoriser les rencontres entre les personnes vivant sur le site et l'ensemble de la population meinite. La grande terrasse du restaurant s'inscrit dans cet ensemble et permet aux parents de surveiller les enfants qui investissent la fontaine pour leurs jeux d'eau estivaux.



LA CHARTE

Un engagement communautaire

A l'établissement de leur bail, les habitants se sont engagés à participer au projet communautaire par la signature d'une charte d'intention. Celle-ci constitue le véritable défi de ce nouveau centre du village; vivre ensemble dans un esprit de service et de qualité de vie dont chaque habitant sera un acteur.

Pour favoriser cet esprit, la mairie de Meinier a réservé un appartement situé en rez, afin d'offrir aux locataires un espace de rencontre et d'échanges.



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE
COMMUNE DE MEINIER



Mairie et secrétariat
Route de Gy 17

www.meinier.ch
Mairie
Commune partenaire

**Charte d'intention
du Centre intergénérationnel du village de Meinier**

Vouloir vivre dans l'espace intergénérationnel de Meinier, c'est avoir envie de :

- Bénéficier d'un habitat favorisant le « Mieux Vivre »,
tout en œuvrant pour des rapports harmonieux de proximité et de voisinage
- Vivre dans un espace privatif d'intimité,
tout en s'investissant dans des espaces communautaires et d'interaction avec le quartier, le village, la commune
- Promouvoir des valeurs de respect, de tolérance et de convivialité,
tout en développant des liens de solidarité, d'entraide, de soutien mutuel
- Côtayer des gens, des familles qui nous sont proches,
tout en établissant des relations avec des personnes d'origine, de culture et de milieu différents
- Profiter de la quiétude et de la beauté d'un coin de campagne privilégié,
tout en œuvrant pour sa conservation par des gestes quotidiens s'inscrivant dans la perspective d'un développement durable

Par notre signature, nous nous engageons à respecter et à promouvoir les valeurs de la charte énoncées ci-dessus.

Date : Lu et approuvé :

Date : Lu et approuvé :

MENTIONS

Groupe de de pilotage représentant le maître d'ouvrage:

composé de l'Exécutif de Meinier (Marc Michela, Alain Corthay, Etienne Murisier), de Monsieur Pascal Tanari, architecte conseil, et de Monsieur Gérald Burri, représentant la régie du Centre.

Les membres des exécutifs et des Conseillers municipaux de 1999 à 2015

Le groupe d'étude:

constitué d'architectes, de médecins, de membres de l'IMSP et d'élus communaux:

Mmes Marie-Rose Charvoz, Coralie Mollard, Dr. Sandrine Mothamed et. MM. Alain Corthay, Dr. Jocelyn Girod, François Mégevand, Marc Michela, Michel Périllat, Pr. André Rougemont, Pascal Tanari.

Le jury du concours:

sous la présidence de Marc Michela, les membres sont: Mmes Sabine Nemec-Piguet, directrice de l'Office du patrimoine et des sites, Corinne Ménétrey, Conseillère municipale et Ch. Thibaud-Zingg, architecte.

MM. C. Mechkat, Michel Périllat, C. Stendardo, P. Tanari, tous architectes, ainsi que le Pr. André Rougemont, Médecin IMSP (Institut de médecine sociale et préventive.)

Remerciements

Bureau DAR Architectes: Mme F. Rey, MM. P. de Almeda, C. Blum, P. Keller, A. Marren, J. Wirthner.

P. Tanari, architecte.

IMSP Pr. A. Rougemont, Mme S. Mothamed.

Régie du Centre.

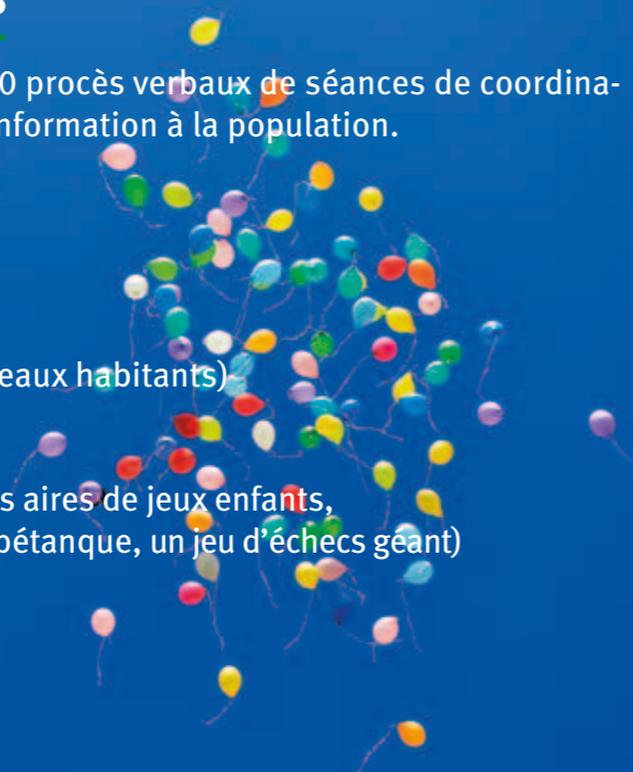
Rédaction de la plaquette: Marc Michela, Jacques Petitpierre, Coranda Pierrhumbert.

Crédits photos: François Mégevand, Jacques Petitpierre, Kathelijne Reijse-Saillet

LE QUARTIER DU TILLEUL EN CHIFFRES

30 mois de travail du groupe de pilotage, 250 procès verbaux de séances de coordination, 150 séances de chantier, 10 séances d'information à la population.

Coût total de la réalisation:	42 Mio
Surface du terrain:	23'917 m ²
Surface brute de planchers:	7'581 m ²
Volume SIA:	56'622 m ³
Nombre d'appartements:	59 (120 nouveaux habitants)
Nouveaux emplois créés:	25
Abri PC:	336 places
Équipement public:	1'773 m ² (trois aires de jeux enfants, un terrain de pétanque, un jeu d'échecs géant)
Parking souterrain:	154 places
Parking en surface:	20 places





Route de Gy 17
1252 Meinier
www.meinier.ch